

## **Déclaration au CDEN du 16 février 2012**

Le département des Hauts de Seine va connaître une nouvelle baisse de moyens alloués à l'Education pour la rentrée 2012. Ainsi 63 postes d'enseignants et 16 d'intervenants en langue étrangère dans le 1<sup>er</sup> degré et 90 emplois dans le 2<sup>nd</sup> degré doivent être supprimés. Ces nouvelles suppressions vont s'ajouter à celles des années précédentes et vont dégrader encore plus la qualité du Service Public d'Education, les conditions d'apprentissage des élèves et d'enseignement des enseignants.

Le choix fait par le ministère de faire porter prioritairement les suppressions dans le 1<sup>er</sup> degré sur les RASED va fragiliser encore plus les élèves rencontrant le plus de difficulté. Ces suppressions vont se conjuguer à une dégradation du taux d'encadrement dans de nombreuses écoles. Par ailleurs, aucune mesure n'est envisagée pour améliorer les conditions de remplacement pourtant catastrophiques !

Les leviers utilisés dans le 2<sup>nd</sup> degré : multiplication des heures supplémentaires et classes surchargées vont continuer à dégrader les conditions de travail et d'enseignement des personnels. L'enseignement professionnel est particulièrement touché par ces suppressions de moyens. L'Education prioritaire est elle aussi mise à mal par la multiplication des dispositifs et le manque de moyens.

Les moyens tels qu'ils sont alloués au département des Hauts-de-Seine vont continuer à détériorer de façon inacceptable les conditions de réussite de l'ensemble des élèves de ce département.

Les organisations FCPE, FSU, SGEN-CFDT, UNSA Education et de nombreux élus du département des Hauts de Seine refusent ces décisions pour le service public d'éducation.

Le 8 février, un rassemblement a été organisé et des délégations d'élus, d'enseignants et de parents sont venues à la rencontre de l'Inspecteur d'Académie pour demander que les moyens mis à disposition soient à la hauteur des besoins.

Lors du CTSD du 13 février, alors que, de toute évidence, d'autres choix étaient possibles, l'Inspecteur d'Académie choisit de ne pas saisir cette instance comme un espace de dialogue social pour améliorer son projet, et maintient sa décision de fermer 81 postes d'enseignants spécialisés.

Il contraint 30 enseignants spécialisés à quitter leur poste, prive d'emploi 4 maîtres G dans leur spécialité, laisse 25 postes RASED vacants et plonge un peu

plus les enseignants, les élèves en difficulté et leurs familles dans la désolation scolaire et l'abandon !

Ces mesures soulèvent une grande émotion car elles sont destructives pour l'école de la République, humiliantes pour les personnels, les représentants des parents d'élèves et les élus du département.

L'absence de toutes mesures volontaristes pour la formation d'enseignants spécialisés (CAPA-SH Option E et G) afin de pourvoir les postes restés vacants confirme le désengagement des services de l'Etat pour lutter efficacement contre l'échec scolaire.

Ces décisions mettent en évidence l'irresponsabilité du pouvoir et mettent gravement en cause le crédit que l'on peut apporter au dialogue entre représentants élus et représentants désignés de l'Etat. Elle fragilise la République et la démocratie.

Les organisations FCPE, FSU, SGEN-CFDT, UNSA Education et de nombreux élus du département des Hauts de Seine, dont certains ici présents

Catherine Margaté Présidente du Groupe Communiste et Citoyens, Marie Hélène Amiable Députée Maire, Martine Gouriet Présidente du Groupe Socialiste et Benoît Marquaille 1er Vice-Président du groupe socialiste au Conseil Régional,

Tous condamnent avec la plus grande fermeté cette attitude et refusent de cautionner de telles dérives.

A défaut de pouvoir construire un dialogue constructif avec les représentants du Ministère de l'Education nationale dans le département, tous décident de quitter le CDEN pour s'adresser directement à leurs mandants et plus globalement à l'ensemble de leurs concitoyens.